

Bourse *Elizabeth* Corte

Concours de bourses Elizabeth Corte sur l'accès à la justice 2023-2024.

Date limite : 15 février 2024

Le concours de bourses Elizabeth Corte a pour objectif d'appuyer les chercheur.e.s étudiant.e.s réfléchissant aux façons d'améliorer l'accès à la justice. Les difficiles rapports qu'entretiennent les justiciables avec le monde de la justice, les conditions socio-économiques défavorables (pauvreté, sous-scolarité), le coût des services juridiques, les obstacles techniques (manque d'espaces, délais de traitement, éloignement géographique), la complexité de la structure judiciaire et l'opacité du langage juridique complexe contribuent à rendre inaccessible ce droit qu'on dit indispensable à l'exercice de la citoyenneté.

Le concours de bourses porte le nom de Madame Elizabeth Corte, en raison de son fort engagement pour des questions de l'accès des citoyens au droit et à la justice et d'éthique dans la pratique judiciaire. Dans le cadre de l'ouverture des tribunaux organisée par le Barreau du Québec en 2014, la juge Corte a notamment insisté sur l'opportunité qu'offre la réforme du Code civil du Québec pour favoriser la résolution des différends et des litiges par la voie de la conciliation et la médiation. Elle soulignait par ailleurs que ces modes de prévention et de règlement des différends constituent désormais des moyens privilégiés d'accès à la justice. Mme Corte est toujours demeurée attentive aux avancées réalisées dans le domaine procédural notamment au sein de la Division des petites créances et de la Chambre de la jeunesse. En créant le Forum sur la justice civile et familiale, elle est parvenue à regrouper tous les acteurs de la justice autour de projets ambitieux visant l'orientation et l'information juridique des citoyens.

Le concours de bourses Elizabeth Corte est financé par des fonds en provenance du Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit (CRDP) de l'Université de Montréal, du Barreau du Québec, de la Chambre des notaires du Québec et des donateurs privés.

Bourses offertes

- Une (1) bourse à un.e étudiant.e au niveau doctoral : 6 000\$
- Une (1) bourse à des étudiant.e.s au niveau maîtrise : 4 000\$

Conditions de recevabilité

- Être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps complet au 2^e cycle ou 3^e cycle d'une faculté de droit d'une université québécoise (ou à l'Université d'Ottawa) au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- Le projet de recherche doit porter sur une question d'*accès à la justice* ou de *déontologie professionnelle ou judiciaire*.

Critères d'attribution

- L'attribution des bourses sera basée sur la pertinence du projet de recherche et l'excellence du dossier académique.
- Seront aussi prises en considération l'implication sociale de l'étudiant.e, ainsi que les besoins financiers du candidat ou de la candidate.

Démarche pour soumettre sa candidature

1. Vous devez soumettre les documents suivants :
 - Une description du projet de recherche ou du mémoire qui souligne le rapport qu'entretient la recherche avec le thème de l'*accès à la justice* ou de la *déontologie professionnelle ou judiciaire* (maximum une page) ;
 - Une lettre du candidat ou de la candidate présentant l'échéancier détaillé de recherche et de rédaction, ainsi qu'une description de sa situation financière (comprenant un historique des bourses obtenues et des emplois universitaires) ;
 - Les copies des relevés de notes (non officiels acceptés) des 1^{er}, 2^e et/ou 3^e cycles, selon le niveau d'études ;
 - Curriculum vitæ du candidat ou de la candidate ;
 - Une lettre d'appréciation du directeur ou de la directrice de recherche (envoyée directement au CRDP).
2. Les dossiers doivent être expédiés par courriel (format PDF), au plus tard le **15 février 2024** à : info@crdp.umontreal.ca

Tout(e) candidat(e) doit remettre un dossier complet. Les dossiers incomplets ou transmis en retard ne seront pas considérés.

Pour toute information, écrire à : Sylvain LAFLEUR, Coordonnateur du CRDP : sylvain.lafleur@umontreal.ca